



HANDIDENT en région Midi-Pyrénées

Etude réalisée par le
conseil régional de l'Ordre
de Midi-Pyrénées



Définition

HANDIDENT MIDI-PYRENEES

➡ Le réseau Handident Midi-Pyrénées a été créé en **2005** à l'initiative conjuguée de chirurgiens-Dentistes, hospitaliers et libéraux.

Ce **réseau** se propose **d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes à besoins spécifiques**, en l'occurrence les personnes atteintes d'un handicap mental, d'un handicap physique ou de handicaps multiples, que ces personnes soient, ou non, accueillies en établissements spécialisés.

Les acteurs de ce réseau, s'engagent sur le principe d'un volontariat pour une durée indéterminée.



Adhérents Praticiens denti x

www.handident-midi-pyrenees.com/praticiens-dentistes.aspx

ASSOCIATION POUR LES SOINS BUCCO-DENTAIRES AUX HANDICAPÉS DE MIDI-PYRÉNÉES

HANDIDENT

Midi-Pyrénées

HANDIDENT
Actualité

en savoir +

- L'association
- Démarche d'inscription
- Praticiens adhérents
- Agenda / Actu
- Charte
- Partenaires
- Contact

Praticiens adhérents

[Recherchez un praticiens adhérents]

Recherche

Pour trouver un praticien, faites une recherche et découvrez les plus proches de chez vous :

Recherche par département > ok

Recherche par ville > ok

Afficher tous les praticiens adhérents > ok

SOUTENIR ADHÉRER !
en savoir +

Président : Docteur Georges MOUNET
Vice-président : Jean-Charles VIGNEAU

Siège : Conseil Régional Midi-Pyrénées
9 Avenue Jean-Gonord 31500 TOULOUSE
Tél .05 61 54 80 80 - Fax .05.61.54.09.20

© Graphibox



Mode de fonctionnement

Familles



Site Internet
www.handident.midi-pyrenees.com



Appel praticien choisi



Praticien convient d'un RDV



Réalise les soins au cabinet



Cas complexe ⇒ réalise les soins :

- Sous sédation consciente dans le cadre de soins sous MEOPA
- Sous anesthésie générale dans une structure appropriée.



Statistiques

En 2014

- 180 praticiens soignant des personnes handicapées ont répondu au questionnaire envoyé à l'ensemble de la profession
- 3110 patients ont été soignés dont 77% au cabinet, 15 % en Ehpad et 5% à domicile
- 31034 visites sur le site internet www.handident.midi-pyrenees.com



Statistiques

En 2014

- 32% des patients viennent au cabinet accompagnés par des parents
- 28% viennent au cabinet en taxi ou VSL
- 30% viennent au cabinet avec un accompagnateur
- 9% sont autonomes



Statistiques

En 2015

- 3568 visiteurs différents
- 5981 visites sur le site internet
www.handident.midi-pyrenees.com
- 17 003 pages visitées soit 2,84 pages par visite



CONCLUSION

Les chirurgiens-dentistes peuvent dans le cadre de leur mission de santé publique, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées :

- ❖ assurer la formation du personnel des établissements aux soins d'hygiène bucco-dentaire,
- ❖ et assurer le dépistage des résidents par l'intermédiaire de l'U.F.S.B.D.
- ❖ effectuer les soins nécessaires à la maintenance en bonne santé des résidents.



DOMIDENT - HANDIDENT



CONCLUSION

Pour cela il faut :

- ❖ Permettre un transport du malade vers le cabinet dentaire pris en charge par l'assurance maladie, c'est le minimum d'engagement des pouvoirs publics

 - ⇒ Donc faire appliquer les textes en vigueur aujourd'hui.

- ❖ Concrétiser une nomenclature revalorisée pour les soins aux personnes handicapées. Toutes les études montrent cette nécessité afin d'apporter des soins équitables et de qualité à cette population.

- ❖ Donner la possibilité aux praticiens libéraux d'entrer à l'hôpital par le biais d'une convention.

- ❖ Faire signer la convention Réseau/chirurgien-dentiste/EHPAD ou maison spécialisée.



Merci de votre attention